

**MÉMOIRE DANS LE CADRE DE
LA CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**



PRÉSENTÉ À

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise



CONTACT

Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal
Pierre-Louis Roisé
420 – 3680 rue Jeanne-Mance
Montréal (Qc) H2X 2K5
T – 438 837-7074
p.roisne@frdsim.org
frdsim.org

LE FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL est un espace de dialogue qui mobilise et rassemble les acteurs régionaux et nationaux en développement social. Sa mission est de réfléchir, d'échanger, de promouvoir et de faire progresser le développement social sur l'île de Montréal. Il compte actuellement quarante-cinq membres, toutes des organisations ayant une portée régionale ou nationale en développement social.

DIFFUSION

Ce document est un document confidentiel, établi à l'intention exclusive de son destinataire. Toute diffusion de ce document ou toute publication totale ou partielle est interdite, sauf autorisation expresse.

PARTENARIATS

Le Forum remercie ses partenaires qui soutiennent financièrement sa mission :





SOMMAIRE

Introduction	[5]
Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal	[6]
La politique de développement social	[8]
Implications du FRDSÎM	[16]
Conclusion	[18]
Récapitulatif des recommandations du FRDSÎM	[19]
Le conseil d'administration du FRDSÎM	[21]
Les membres du FRDSÎM	[22]
Index	[23]





INTRODUCTION

Les 2 et 3 juin 2015, le FRDSÎM¹ organisait la première *Biennale sur le développement social de Montréal*. Les deux jours de rencontres, riches en échanges, en idées et en contenu, se sont conclus par l'engagement fort de la Ville de Montréal de mettre en place une nouvelle et première politique en développement social. Nous sommes heureux de constater que les travaux et les démarches réalisées pendant de nombreuses années, en particulier dans le cadre de cette *Biennale 2015*, ont pu venir appuyer les réflexions autour de ce nouveau projet de politique en développement social.

L'équipe du Forum, son conseil d'administration et les membres de notre réseau accueillent favorablement ce projet de politique. Au préalable, nous souhaitons saluer la démarche de consultation tout au long du processus (comité de pilotage et consultations des différents acteurs intéressés lors d'ateliers), ainsi que les moyens mis en place par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise pour recueillir les opinions du plus grand nombre (sondage, consultations publiques itinérantes). Le taux important de réponses au sondage et l'assistance nombreuse lors de la présentation de la politique le 15 novembre dernier, témoignent de l'intérêt partagé pour le développement social et de la pertinence des moyens mis en place.

À sa lecture, force est de constater que la politique est ambitieuse et touche de nombreux domaines. Son ambition ne pourra être réalisée que par la réalisation d'un plan d'action concerté et transversal, incluant des actions concrètes, identifiant des cibles précises, visant une imputabilité municipale et comportant des moyens financiers adéquats.

Après avoir présenté le Forum (1), nous souhaitons apporter des recommandations quant au projet de politique (2), avant de conclure par l'implication que nous souhaitons offrir (3).

¹ Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, dit « le Forum »

² Lire en particulier le bilan de l'événement disponible à l'adresse : <http://bit.ly/2gc6kR6>



I. LE FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

I.1. NOTRE MISSION

Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal est un espace de dialogue qui mobilise et rassemble les acteurs régionaux et nationaux en développement social de l'île de Montréal. Sa mission est de réfléchir, d'échanger, de promouvoir et de faire progresser le développement social sur l'île de Montréal.

I.2. NOTRE VISION

Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal considère que **le développement social est à la base de l'amélioration des conditions et du cadre de vie des individus et des collectivités**. Il estime que **le développement social doit être une composante intrinsèque du plein développement de Montréal**.

Notre définition du développement social est la suivante³:

« *Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale* ».

I.3. NOTRE HISTOIRE

Le FRDSÎM est né en 1998, suite aux forums locaux sur le développement social qui se sont déroulés partout au Québec. Sous l'égide du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) au départ, le FRDSÎM se retrouve chapeauté par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal à partir de 2004.

En 2012, il est convenu par les partenaires que le FRDSÎM devienne une organisation indépendante, afin de pouvoir bénéficier de toute la marge de manœuvre nécessaire à son action. Il est soutenu financièrement par différents acteurs régionaux.⁴

³ Définition inspirée de : Conseil de la santé et du bien-être (1997); Forum sur le développement social : Présentation de la démarche; Gouvernement du Québec, p. 6

⁴ Cf supra la liste de nos partenaires, p. 2.



I. 4. NOS MEMBRES

Depuis ses débuts et plus encore aujourd'hui, le FRDSÎM est une instance de concertation intersectorielle et multi-réseaux, ce qui se traduit clairement dans son membership. Les 45 membres du FRDSÎM se composent tout autant d'instances de concertation régionales sectorielles, de regroupements communautaires, d'organisations publiques, de fondations, de syndicats, que d'acteurs du secteur privé.

Le conseil d'administration du FRDSÎM comporte sept sièges, aujourd'hui occupés par des représentants de Centraide du Grand Montréal, de la Direction régionale de santé publique de Montréal, du Conseil central du Montréal Métropolitain – CSN, du Conseil régional de l'environnement de Montréal, de l'Office municipal d'habitation de Montréal, d'Emploi Québec et de la Coalition montréalaise des Tables de quartier. Un représentant de la Ville de Montréal y participe aussi à titre d'observateur.

Une liste de nos membres figure en annexe au présent document⁵.

⁵ Cf infra, p. 22



II. POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

II.1. MISSION, VALEURS ET ENJEUX ACTUELS

Nous adhérons à la vision et aux valeurs que propose le projet de politique. Aussi, nous retrouvons dans les enjeux actuels et émergents, les défis qui fragilisent le tissu social montréalais. Toutefois, il nous apparaît nécessaire de prendre en considération un autre enjeu, transversal à plusieurs autres pointés par le projet de politique de développement en social : la pénurie de locaux abordables pour les organismes à but non lucratif montréalais.

En effet, la question des locaux devient de plus en plus préoccupante pour de nombreux organismes à but non lucratif. Le marché immobilier montréalais est aujourd'hui de plus en plus restreint, ce qui a pour conséquence une augmentation des loyers. En outre, les locaux proposés ne répondent souvent pas aux besoins particuliers des organismes communautaires. Ceux-ci se retrouvent donc à devoir faire face à des augmentations de loyer qu'ils ne peuvent se permettre, sans la faculté de pouvoir se tourner vers un marché qui s'illustre par la pénurie de locaux abordables et adaptés. Cela résulte bien souvent par des menaces d'expulsion et l'impossibilité pour les organismes de poursuivre leur mission.

De plus, les défis financiers auxquels font face la Commission scolaire de Montréal (CSDM), entraînent une précarité dans la situation de plusieurs groupes, logés depuis des années par la CSDM.

Par ailleurs, l'exemption des taxes municipales est conditionnée à la location dans des immeubles institutionnels, ce qui vient encore grever les finances des organismes.

Au regard de l'importance soulignée par la Ville de travailler en partenariat avec les acteurs du développement social (principe directeur n°3) et de veiller à maintenir un réseau d'organismes communautaires fort (orientation n°3), il est important que cet enjeu soit mentionné dans la politique.

En particulier, la ville appuie un programme d'aide aux OSBL locataires dans un immeuble non résidentiel. Mais ce fonds a grandement diminué dans les dernières années et ne couvre pas les taxes dans la plupart des cas. La Ville de Montréal s'illustrerait à réinvestir dans cet outil. Également, le fait de favoriser l'utilisation de terrains et d'édifices municipaux à des fins communautaires, pourrait grandement aider les organismes aux prises avec des enjeux de locaux.



RECOMMANDATION :

- **Inscrire dans les enjeux de la politique de développement social l'amélioration des conditions locatives pour les organismes communautaires, afin de leur permettre de poursuivre leurs activités dans des locaux adaptés et abordables à Montréal.**

II.2. PRINCIPES DIRECTEURS

Dans le cadre de son projet de politique de développement social, la Ville de Montréal a adopté neuf principes directeurs. Si le choix de ces principes directeurs est pertinent, nous souhaitons apporter plusieurs précisions sur leur étendue afin d'assurer l'équilibre nécessaire entre ces principes.

Exercer pleinement son leadership :

Afin de mettre le développement social au cœur du développement de Montréal, le plein exercice de ce leadership doit conduire la Ville de Montréal à devenir un ambassadeur du développement social, notamment auprès de ses partenaires économiques et politiques. La Ville doit porter le développement social dans ses propres réseaux afin que tous puissent se l'approprier. Mais ce rôle d'ambassadeur doit aller de paire avec un rôle de facilitateur afin de permettre la réalisation des projets et initiatives portés par les autres acteurs du développement social, qui nécessiteraient un appui de la Ville. Par les leviers que Montréal détient dans ce domaine, un tel rôle de facilitateur entre les acteurs concernés lui permettrait d'atteindre plus rapidement les objectifs de la politique.

Par ailleurs, l'exercice de son rôle de leader doit reposer sur une lecture appropriée des contextes dans lesquels elle intervient. La Ville doit pouvoir déterminer les situations dans lesquelles elle doit mener la parade et les situations où elle doit partager le leadership et jouer plutôt un rôle de collaborateur.

RECOMMANDATIONS :

- **Bien déterminer les situations où la Ville doit jouer un rôle un leader de premier plan et celles où elle doit partager le leadership et agir plutôt comme collaboratrice;**
- **Porter le développement social dans ses réseaux et exercer un rôle de facilitateur entre acteurs du développement social.**

Enfin, notons que ce leadership doit être exercé à la lumière de deux autres principes directeurs : « Travailler en partenariat » et « Tenir compte des acquis ».



Travailler en partenariat :

La Ville de Montréal doit effectivement œuvrer en étroite concertation avec les arrondissements et les villes liées. Leur implication, leur engagement et leur adhésion à la politique de développement social seront une des conditions de sa réussite.

Cependant, la notion de « partenaires » doit être entendue de façon la plus large possible et inclure tous les acteurs concernés par le développement social : citoyens, acteurs institutionnels (national, provincial, municipal), partenaires du milieu économique, du milieu communautaire (local et régional), de même que du milieu philanthropique.

Bien évidemment, ces partenariats doivent s'actualiser dans le respect de l'autonomie des organismes, via une démarche respectueuse et volontaire, sans ingérence dans la gouvernance des organisations.

RECOMMANDATION :

- **Travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés par le développement social et ce, dans le respect de l'autonomie des organisations.**

Ce partenariat implique de prendre en compte et de reconnaître les acquis montréalais existants.

Tenir compte des acquis :

Il est essentiel que la politique de développement social s'arrime et vienne renforcer les autres politiques et plans élaborés par la Ville. La politique de développement social doit être intégrée aux réflexions et aux consultations qui comportent des enjeux sociaux importants, comme par exemple le prochain plan d'urbanisme. Lors du renouvellement des plans et politiques de la Ville, l'angle du développement social doit toujours être pris en compte et doit faire l'objet d'examens préalables, avant l'adoption de tout nouveau document. Dans le même ordre d'idée, la politique de développement social de la Ville ne doit pas être déconnectée des politiques et plans des autres acteurs montréalais du développement social.

Par ailleurs, n'oublions pas que tenir compte des acquis veut aussi dire mettre à profit l'expertise des organisations et les espaces existants, pour les intégrer dans sa démarche. Par leurs réseaux et leurs expériences, les acteurs philanthropiques, les chaires de recherche, les acteurs du milieu communautaire, les instances de concertation, par exemple, détiennent des savoirs et des expertises qu'il n'appartient qu'à Montréal de prendre en compte et d'amplifier.



RECOMMANDATIONS :

- S'assurer que la politique de développement social soit en cohérence, non seulement avec les autres politiques et plans de l'appareil municipal, mais aussi avec les politiques et plans des autres acteurs montréalais du développement social;
- Mettre à profit les nombreuses expertises présentes à Montréal en matière de développement social.

En conclusion, le Forum souhaite rappeler qu'il est essentiel que cette politique soit transversale et qu'elle s'applique à l'ensemble des unités administratives de la Ville et à l'ensemble des arrondissements. Cette transversalité et ce niveau d'application sont une des conditions de réussite majeures de la politique de développement social.

RECOMMANDATION :

- Assurer la transversalité de cette politique à l'ensemble des unités administratives de la Ville et à l'ensemble des arrondissements.



II.3. APPROCHES PRIVILÉGIÉES

Outre les approches déjà indiquées dans ce projet de politique de développement social, le Forum souhaite que deux autres approches soient prises en compte :

Puisque les transformations sociales apparaissent rarement de manière spontanée, il est essentiel d'agir avec une vision à long terme et de privilégier des interventions pérennes, qui ont le temps de se déployer et de porter fruits. Les expérimentations de très courte durée, en réponse à des « effets de mode », nous apparaissent risquées. En matière de développement social, il faut prendre le temps de faire les choses.

RECOMMANDATION :

- **Privilégier des interventions sur le moyen et le long terme, qui auront le temps de faire leurs preuves.**

D'autre part, tout comme cela se fait avec l'environnement, les sommaires décisionnels transmis aux élus pour les décisions prises au sein de leurs diverses instances (comité exécutif, conseil de ville, conseil d'arrondissement, conseil d'agglomération), devraient inclure l'étude des exigences relatives à la politique de développement social. Cette démarche permet de s'assurer que les principes du développement social seront respectés à chacune des étapes du processus décisionnel, mais également de diffuser effectivement la politique dans toutes les unités administratives de la Ville. Par cette référence systématique, les porteurs de projets devront prendre en compte cette politique et se l'approprier.

RECOMMANDATION :

- **Faire référence dans les sommaires décisionnels aux exigences de la politique de développement social.**



II.4. PISTES D'INTERVENTION

Bien que toutes les pistes d'intervention nommées dans le projet de politique soient pertinentes et importantes, le Forum considère que les quatre pistes suivantes sont particulièrement porteuses pour un développement social réussi à Montréal et qu'elles concernent étroitement les compétences de la Ville :

1. Favoriser le développement, par des moyens précis (ex : réserve foncière de terrains publics, stratégie d'inclusion obligatoire, etc.), de logements sociaux et abordables⁶, sains⁷ et de taille adaptée à la composition des ménages. Aussi, eu égard à l'enjeu sur le logement des OSBL⁸ mentionné plus haut, une piste d'intervention spécifique serait de faciliter pour les OSBL l'accès à des locaux accessibles, abordables et adaptés à leur mission.
2. S'assurer que la stratégie de développement des transports à Montréal soit cohérente avec la politique de développement social, en misant par exemple sur l'amélioration des transports collectifs et actifs. Les problèmes d'accessibilité sont multifactoriels et ont pour conséquence l'exclusion de plusieurs catégories de personnes⁹. Or le développement des transports collectifs et actifs est essentiel pour permettre l'accès aux zones d'emploi, aux écoles, aux services de proximité d'aide et d'accompagnement. Sur cette question, nous recommandons plus particulièrement la mise en place d'une tarification sociale.
3. Intervenir, par des actions concrètes (ex : via le plan d'urbanisme, la réglementation, etc.), afin de développer des quartiers complets, incluant habitations pour tous, services de proximité, commerces locaux, écoles, emplois, etc.
4. Soutenir financièrement et par d'autres moyens, des actions qui favorisent le vivre-ensemble, l'inclusion, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre la discrimination systémique.

⁶ Pour mesurer les conséquences importantes du développement des logements sociaux, lire en particulier l'étude FOREST, Danielle, Stéphanie MILOT, Lise ST-GERMAIN et Sandy TORRES (2016). *Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale : retombées socioéconomiques des projets d'habitation AccèsLogis au Québec*, rapport de recherche pour le Groupe des partenaires nationaux sur le logement social et communautaire (coordonné par le RQDS), par Centre de recherche sociale appliquée et Sandy Torres, en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais, 159 p

⁷ On rappellera que plus du tiers (36%) des domiciles montréalais où vivent des enfants de 6 mois à 12 ans en 2006 ont un problème d'humidité excessive et de moisissures et 10% sont infestés de blattes ou rongeurs. Source : Louis Jacques et coll. (2011). *Étude sur la santé respiratoire des enfants de 6 mois à 12 ans*, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

⁸ Cf supra p.8 , point 2.1. de ce mémoire

⁹ Lire en particulier l'article complet du Devoir, du 12 décembre 2016, p. B5, accessible ici : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/486928/les-enfants-pauvres-de-la-mobilite>. Consulté pour la dernière fois le 17 décembre 2016.



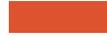
RECOMMANDATION :

- **Prioriser les 4 pistes d'intervention suivantes :**
 - 1. Développement de l'offre des logements sociaux et abordables, sains et de taille adéquate;**
 - 2. Assurer la cohérence des stratégies de transport et de la politique de développement social;**
 - 3. Développer des quartiers complets, solidaires et inclusifs;**
 - 4. Soutenir le vivre-ensemble**

II.5. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Mettre en place cette politique ambitieuse nécessitera une attention particulière quant aux conditions dans lesquelles elle va évoluer. Aux yeux du Forum, en plus des trois conditions mentionnées dans le document, plusieurs exigences devront accompagner cette politique afin de garantir son succès :

- Prendre appui sur les forces existantes : Montréal dispose d'un tissu communautaire et social très développé et d'acteurs disposant d'expertises reconnues. La Ville de Montréal doit s'appuyer sur ces expertises et parvenir, avec eux, à mettre en place des actions concertées et adaptées.
- Accompagner obligatoirement la politique d'un plan d'action qui aura été conçu de façon concertée et collective avec les acteurs du développement social, qui identifiera clairement les cibles à atteindre et les indicateurs de succès. « Travailler en partenariat », « Développer une vision globale », « Mobiliser les acteurs autour de la réflexion et de l'action » : la concertation est au cœur de cette politique et c'est la raison pour laquelle le Forum souhaite que la réflexion autour du plan d'action se fasse dans le cadre d'un travail collectif et concerté. Le succès de la réalisation de ce plan d'action, quant à lui, se mesurera à sa précision et à sa capacité de lever les incertitudes qui entourent certaines pistes d'intervention de la politique. Des cibles précises devront être identifiées et des indicateurs de succès adoptés rapidement, afin d'évaluer le travail fait et les retombées des actions.
- Attribuer les moyens financiers nécessaires pour réaliser ce plan d'action.
- Préciser davantage certaines notions dans le projet de politique, qui sont floues ou trop générales.



- Mettre en place un comité de suivi disposant des pouvoirs nécessaires pour voir ses recommandations suivies par les administrations référentes. À nouveau, ce comité de suivi devra regrouper des représentants de la Ville, des arrondissements, mais également des acteurs du développement social issus des différents milieux. Les résultats des actions menées devront être publiés de façon régulière et de façon accessible, permettant à chacun de pouvoir en prendre connaissance et juger des avancées du développement social à Montréal.

RECOMMANDATIONS :

- **Prendre appui sur les forces existantes;**
- **Travailler sur un plan d'action de façon concertée et collective avec les acteurs du développement social, qui identifie clairement les cibles à atteindre et les indicateurs de succès;**
- **Attribuer les moyens financiers nécessaires pour réaliser ce plan d'action;**
- **Préciser davantage certaines notions dans la politique;**
- **Mettre en place un comité de suivi disposant des pouvoirs nécessaires pour voir ses recommandations suivies par les administrations référentes.**



III. IMPLICATIONS DU FRDSÎM

Convaincu de la nécessité et de la pertinence de cette politique, et qu'elle ne pourra véritablement prendre son essor sans un travail collectif, sans l'appui des acteurs du développement social, le Forum souhaite apporter sa contribution à la mise en œuvre de ce projet de politique de développement social.

III.1. BIENNALE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE MONTRÉAL 2017

Les 13 et 14 juin 2017, le FRDSÎM organise la seconde *Biennale sur le développement social de Montréal*. En marchant dans les pas du succès de la première édition, 250 acteurs du développement social, issus de différents milieux, seront réunis pour réfléchir collectivement aux enjeux du développement social et définir les orientations, de même que les stratégies gagnantes pour répondre à ces enjeux.

Tel que nous avons pu le mentionner, mettre en place une réflexion collective et approfondie autour du plan d'action sera à notre avis une des conditions de réussite de la mise en œuvre de la politique de développement social. Alors que Montréal viendra tout juste de lancer sa politique, nous proposons que toute une partie de cet événement majeur que sera la *Biennale*, soit consacrée à une réflexion approfondie par les participants autour du plan d'action. La *Biennale* constituera un lieu privilégié pour rencontrer et consulter les acteurs du développement social. Ce cheminement permettra non seulement de pointer les pistes d'action prioritaires à suivre, d'identifier les stratégies à mener et les obstacles à confronter, mais également de susciter un engagement commun autour de la politique.

Cette démarche, cohérente avec les principes directeurs et les approches privilégiées au cœur de la nouvelle politique de développement social de la Ville, devrait faciliter sa mise en œuvre. Ainsi, les orientations définies dans la politique, pourraient être approfondies au cours d'ateliers ouverts, avant que les réflexions issues de ces séances ne soient partagées en plénière.

RECOMMANDATION :

- Mener une réflexion collective et concertée autour du plan d'action de la politique de développement social, dans le cadre de la *Biennale sur le développement social de Montréal 2017*, et ce en partenariat avec les acteurs du développement social.



III.2. COMITÉ DE SUIVI

Le FRDSÎM vous fait part également de son intérêt à participer au comité de suivi de la politique et de futur son plan d'action. Depuis bientôt 20 ans, le Forum a suivi des initiatives régionales en développement social, a développé un réseau de membres impliqués dans ce domaine et bénéficie de ce fait d'une expertise importante dans ce domaine. Nous souhaitons offrir notre soutien à la Ville dans la démarche qui est faite et, par notre position stratégique, faciliter les liens et les partenariats entre la Ville et les acteurs du développement social.

RECOMMANDATION :

- Prendre appui sur l'expertise du FRDSÎM en l'intégrant aux membres du comité de suivi de la politique de développement social.



IV. CONCLUSION

La première *Biennale sur le développement social de Montréal* avait pour objectif de faire du développement social un élément moteur du développement de Montréal. Par cette politique, Montréal intègre aujourd'hui les gènes du développement social dans son ADN.

Le Forum souhaite saluer le projet de politique élaboré par le Service de la diversité sociale et des sports de la Ville. Même imparfaite, on ne peut que saluer son existence. Montréal rejoint les autres villes québécoises qui ont déjà pu adopter des politiques similaires et, par son exemple, devenir un modèle pour d'autres villes, au Québec, au Canada et à l'international.

Alors que l'on fête les 375 ans de Montréal, rêvons au 400e anniversaire : il appartient à la Ville de Montréal de poursuivre le mouvement engagé par ce projet et de mettre en place les conditions nécessaires à son épanouissement, afin que dans 25 ans notre ville s'inscrive comme une métropole internationale reconnue pour sa justice sociale et l'épanouissement de chacun de ses habitants.



V. RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS DU FRDSÎM

Sur les enjeux actuels :

- Inscrire dans les enjeux de la politique de développement social l'amélioration des conditions locatives pour les organismes communautaires, afin de leur permettre de poursuivre leurs activités dans des locaux adaptés et abordables à Montréal.

Sur les principes directeurs :

- Bien déterminer les situations où la Ville doit jouer un rôle un leader de premier plan et celles où elle doit partager le leadership et agir plutôt comme collaboratrice;
- Porter le développement social dans ses réseaux et exercer un rôle de facilitateur entre acteurs du développement social.
- Travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés par le développement social et ce, dans le respect de l'autonomie des organisations.
- S'assurer que la politique de développement social soit en cohérence, non seulement avec les autres politiques et plans de l'appareil municipal, mais aussi avec les politiques et plans des autres acteurs montréalais du développement social;
- Mettre à profit les nombreuses expertises présentes à Montréal en matière de développement social.
- Assurer la transversalité de cette politique à l'ensemble des unités administratives de la Ville et à l'ensemble des arrondissements.

Sur les approches privilégiées :

- Privilégier des interventions sur le moyen et le long terme, qui auront le temps de faire leurs preuves.
- Faire référence dans les sommaires décisionnels aux exigences de la politique de développement social.

Sur les pistes d'intervention :

- Prioriser les 4 pistes d'intervention suivantes :
 1. Développer l'offre de logements sociaux et abordables, sains et de taille adéquate;
 2. Assurer la cohérence des stratégies de transport et de la politique de développement social;
 3. Développer des quartiers complets, solidaires et inclusifs;
 4. Soutenir le vivre-ensemble.



Sur les conditions de réussite :

- Prendre appui sur les forces existantes;
- Travailler sur un plan d'action de façon concertée et collective avec les acteurs du développement social, qui identifie clairement les cibles à atteindre et les indicateurs de succès;
- Attribuer les moyens financiers nécessaires pour réaliser ce plan d'action;
- Préciser davantage certaines notions dans la politique;
- Mettre en place un comité de suivi disposant des pouvoirs nécessaires pour voir ses recommandations suivies par les administrations référentes.

Sur l'implication du FRDSÎM :

- Mener une réflexion collective et concertée autour du plan d'action de la politique de développement social, dans le cadre de la *Biennale sur le développement social de Montréal 2017*, et ce en partenariat avec les acteurs du développement social.
- Prendre appui sur l'expertise du FRDSÎM en l'intégrant aux membres du comité de suivi de la politique de développement social.

VI. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FRDSÎM



Présidente
Nathalie Fortin
Coalition montréalaise des tables de quartier



Vice-Présidente
Dominique Daigneault
Conseil central du Montréal Métropolitain-CSN



Secrétaire-trésorier
Rouzier Métellus
Office municipal d'habitation de Montréal



Administratrice
Liette Bernier
Direction de santé publique de Montréal,
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-CSÎM)



Administratrice
Coralie Deny
Conseil régional de l'environnement de Montréal



Administratrice
France Noël
Emploi-Québec, direction régionale de l'Île de Montréal



Administrateur
Mario Régis
Centraide du Grand Montréal



Observateur
Jacques Savard
Ville de Montréal-Direction de la diversité sociale



VII. LES MEMBRES DU FRDSÎM

- 1- Altergo
www.altergo.ca
- 2- Association des propriétaires du Québec
www.apq.org
- 3- Avenir d'enfants
www.avenirdenfants.org
- 4- Bénévoles d'affaires
www.benevolesdaffaires.org
- 5- Caisse d'économie solidaire Desjardins
www.caissesolidaire.coop
- 6- Carrefour relance
www.carrefourrelance.gc.ca
- 7- Centraide du Grand Montréal
www.centraide-mtl.org
- 8- Centre de formation populaire
www.lecfp.gc.ca
- 9- Centre de référence du Grand Montréal
www.info-reference.gc.ca
- 10- Centre hospitalier de l'Université de Montréal
www.chumontreal.gc.ca
- 11- Direction régionale de santé publique (CIUSSS Centre sud de l'île de Montréal)
www.dsp.santemontreal.gc.ca
- 12- Centre Saint Pierre
www.centrestpierre.org
- 13- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
www.cmm.gc.ca
- 14- Chantier de l'Économie Sociale
www.chantier.gc.ca
- 15- Coalition Montréalaise des Tables de quartier
www.facebook.com/coalitionmontréalaistedestablesdequartier
- 16- Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)
www.comaco.gc.ca
- 17- Concertation Montréal
www.concertationmtl.ca
- 18- Conseil central du Montréal métropolitain – CSN
www.cmm-csn.gc.ca
- 19- Conseil régional de l'environnement de Montréal
www.cremtl.gc.ca
- 20- Culture Montréal
www.culturemontreal.ca
- 21- Emploi-Québec, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail
www.mess.gouv.gc.ca
- 22- Ex Aequo
www.exaequo.net
- 23- FADOQ, région île de Montréal
www.montreal.fadoq.ca
- 24- Fondation de la famille J.W. McConnell
www.mcconnellfoundation.ca/fr
- 25- Fondation du Grand Montréal
www.fgmtl.org
- 26- Forum Jeunesse de l'île de Montréal
www.fjim.org
- 27- Horizon 0-5
www.horizon05.com
- 28- L'appui pour les proches aidants d'aînés
www.lappui.org/montreal
- 29- Office municipal d'habitation de Montréal
www.omhm.gc.ca



30-Rayside Labossière, architecture

www.rayside.qc.ca

31- Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal

www.raanm.net

32-Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal

www.rcpeim.com

33- Regroupement des éco-quartiers

www.eco-quartiers.org

34- Regroupement des organismes de promotion du Montréal
métropolitain

www.ropmm.org

35- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de
Montréal

www.riocm.ca

36- Regroupement des organismes communautaires québécois de
lutte au décrochage

www.rocld.org

37- Réseau réussite Montréal

www.reseautreussitemontreal.ca

38- Société Logique

www.societelogique.org

39- Suicide Action Montréal

www.suicideactionmontreal.org

40- Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

www.sfpq.qc.ca

41- Table de concertation sur la faim et le développement social du
Montréal métropolitain

www.faim-developpement.ca

42- Table de concertation des organismes au service des personnes
réfugiées et immigrantes

www.tcri.qc.ca

43- Table des groupes de femmes de Montréal

www.tgfm.org

44- Ville de Montréal

Direction de la diversité sociale

www.ville.montreal.qc.ca

45- Wapikoni Mobile

www.wapikoni.ca



INDEX

Sommaire	[3]
Introduction	[5]
I. Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal	[6]
I.1. Notre mission	[6]
I.2. Notre vision	[6]
I.3. Notre histoire	[6]
I.4. Nos membres	[7]
II. La politique de développement social	[8]
II.1. Vision, valeurs et enjeux actuels	[8]
II.2. Principes directeurs	[9]
II.3. Approches privilégiées	[12]
II.4. Pistes d'intervention	[13]
II.5. Conditions de réussite	[14]
III. Implication du FRDSÎM	[16]
III.1. Biennale sur le développement social de Montréal	[16]
III.2. Comité de suivi	[17]
IV. Conclusion	[18]
V. Récapitulatif des recommandations du FRDSÎM	[19]
VI. Le conseil d'administration du FRDSÎM	[21]
VII. Les membres du FRDSÎM	[23]
VIII. Index	[24]



Forum régional sur le
développement social
de l'Île de Montréal